



Analyse Septembre 2020

Une économie sous
perfusion





Karine Patron
Gérante discrétionnaire
kpatron@bonhote.ch

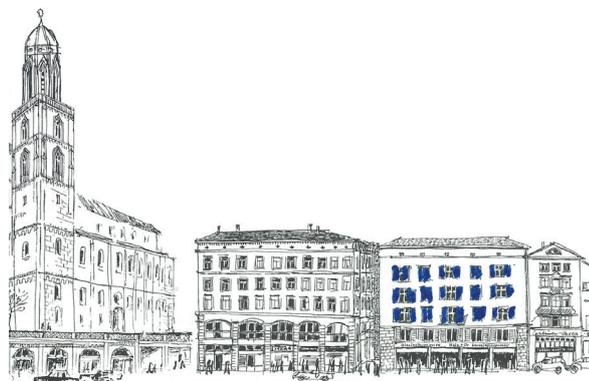
Actualités du Groupe Bonhôte

PRIVATE CLIENT PARTNERS ZURICH

Notre établissement a acquis cet été la banque Private Client Partners AG à Zurich. Spécialisée dans le family office, cette maison fondée en 1998 offre des services d'administration et de consolidation d'actifs ainsi que du conseil en gestion à une clientèle suisse alémanique et internationale UHNWI (ultra high net worth individuals).

Plus d'informations :

bonhote.ch/private-client-partners



CONCOURS D'ARCHITECTURE DE «BEAUREGARD-DESSUS»

Ce ne sont pas moins de soixante-trois projets, provenant de sept pays différents, qui ont été rendus dans le cadre du concours d'architecture organisé par Bonhôte-Immobilier sur le site exceptionnel de 17'500 m² de Beaugard-Dessus à Neuchâtel.

La cérémonie de remise des prix et le vernissage de l'exposition se sont déroulés le 20 août 2020 à Neuchâtel. Les noms des auteurs de tous les projets admis au jugement ont été portés à la connaissance du public à cette occasion.

Plus d'informations : bonhote.ch/beaugard

La Suisse n'a pas eu le choix. Elle devait réagir pour atténuer les conséquences de la pandémie de Covid-19, au risque de faire voler en éclat sa sacro-sainte discipline budgétaire. A coup de milliards, les autorités sont intervenues pour mettre l'économie sous perfusion. Ces montants ont-ils été trop importants ou serviront-ils à affronter un automne qui s'annonce comme celui de tous les dangers ?

Depuis mars et le semi-confinement imposé par le coronavirus, les autorités helvétiques ont déboursé des dizaines de milliards de francs pour tenter de compenser les pertes. Il n'en fallait pas moins. Le produit intérieur brut a chuté de 8,2% au deuxième trimestre. C'est historique !

Trois instruments en action

Trois instruments ont été principalement utilisés pour voler au secours des entreprises et des ménages. Le premier avait déjà fait ses preuves lors de crises précédentes : le chômage partiel. Six mois après la paralysie, près d'un million de travailleurs suisses occupés dans 190'000 entreprises en ont bénéficié. Inutile de dire que ce fut, ici aussi, un record absolu. La Confédération a versé un peu plus de 20 milliards de francs à l'assurance-chômage pour lui permettre de verser ses indemnités.

Le deuxième outil, sorti des tiroirs fédéraux et bancaires, prit la forme de crédits-relais. En quelques jours, voire même en quelques heures, des milliers de crédits garantis par la Confédération ont été libérés à une vitesse folle, de quoi donner des cauchemars à n'importe quel vérificateur de solvabilité. Certes, il y a eu quelques ratés, mais au final, 20 milliards, puis 40 milliards de francs ont été mis à disposition des petites et des grandes entreprises. C'était visiblement trop ambitieux : la jauge s'était arrêtée à 16,8 milliards. Cependant, ces crédits sont des prêts; ils devraient donc, si tout va bien, être remboursés dans les cinq ans à sept ans à venir.

Plus inédite encore que les crédits-relais fut la troisième mesure phare : les aides aux indépendants. Par le biais de l'assurance perte de gain (APG), 5,3 milliards de francs ont été versés à ces travailleurs qui, pendant quelques semaines de mars et d'avril, avaient craint d'être abandonnés à leur sort.

Soutiens ciblés et aides cantonales

Des soutiens ciblés sont, par ailleurs, venus s'ajouter à ce paquet de mesures. On peut citer les 2 milliards d'aides et

UNE ÉCONOMIE SOUS PERFUSION

de garanties fournis à Swiss, à Edelweiss, à Skyguide ou à SR Technics. Un coup de pouce qui a provoqué des grincements de dents, notamment chez les Verts. Environ 800 millions ont été versés aux compagnies de transports publics, frappées de plein fouet par les conséquences de la pandémie. On mentionnera également les 2,1 milliards dépensés pour garnir les stocks de la pharmacie de l'armée ou les 290 millions alloués aux tests de dépistage du coronavirus. Au total, ce sont 31 milliards de francs, auxquels il faut ajouter les 16 milliards de crédits-relais, qui ont ainsi été débloqués en peu de temps.

Outre la Confédération, les cantons ont aussi mis la main au porte-monnaie. Et pas qu'un peu ! Des dizaines, parfois des centaines de millions de francs ont été libérés sous forme de reports d'impôts, d'exemptions de loyers, d'aide aux secteurs agricole, culturel et sportif, de bons aux touristes, comme ce fut le cas en Valais. Difficile d'avoir une vision exhaustive. On a parlé d'environ 2 milliards de francs au total. C'est dire l'importance de ce soutien.

Ces dépenses grèveront inmanquablement les comptes fédéraux : de 17 milliards cette année, de 14 milliards en 2021. La Suisse s'endettera pour les financer. Mais, cela ne semble pas être un problème, lorsqu'on sait qu'elle est considérée comme un débiteur très sûr. La preuve ? Elle emprunte le plus souvent à

taux zéro. Autrement dit, les investisseurs sont prêts à lui confier leur argent sans rien en échange. C'est, aujourd'hui, le prix de la confiance.

Trop ou pas assez ?

Désormais, l'inédit va se frotter à la normalité. Certaines de ces dépenses extraordinaires doivent encore être validées par les parlements. Mais la raison d'État devrait l'emporter sur la résistance de quelques opposants. Même les plus fidèles adeptes de la discipline budgétaire ont compris que l'heure n'était pas au dogmatisme.

Mais rien n'est tout à fait figé. Des économistes estiment que le calcul actuel est surestimé, que tout cet argent ne sera pas utilisé. D'autres pensent, en revanche, qu'il faut s'attendre, à l'aube d'un automne redouté sur le front sanitaire, à l'émergence de nouveaux besoins. L'industrie, qui devrait vivre un troisième trimestre très délicat, mais aussi les compagnies de navigation ou aériennes et, bien entendu, les voyageurs n'ont sans doute pas fini d'appeler à l'aide.

Il y a toutefois déjà une certitude : cette générosité, totalement inédite dans l'histoire moderne de la Suisse, maintient, pour l'instant, l'économie helvétique sous perfusion.

Fig. 1. Evolution trimestrielle du PIB Suisse (QoQ%)

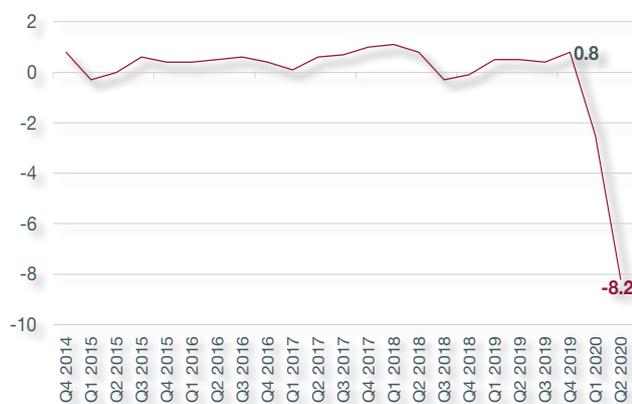
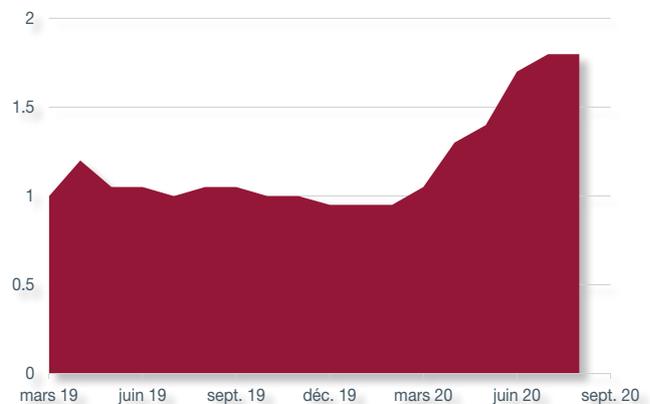


Fig. 2. Variation annuelle des dépenses de la Confédération (YoY%)



Disclaimer

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance

et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.



ÉVÉNEMENTS BONHÔTE

SOIRÉE PRIVATIVE D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION « ARTS ET CINÉMA »
2 SEPTEMBRE 2020 - FONDATION DE L'HERMITAGE



CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX - CONCOURS D'ARCHITECTURE BEAUREGARD-DESSUS
20 AOÛT 2020 - COLLÈGE DES SABLONS

